

# FORMATION J'EDUQUE ET JE SOIGNE MES ANIMAUX AVEC LE « CLICKER- TRAINING »

Version 2019-1



## OBJECTIFS :

Apprendre à mieux comprendre son troupeau.  
Obtenir des animaux coopérants, manipuler et soigner sans stress

## Public et pré-requis

Eleveurs-veuses bovins souhaitant améliorer leur relationnel avec leurs animaux  
Pré-requis : aucun

## Durée : 2 jours

**Tarif : 80€ / stagiaire (40€ / jour) pour les cotisants VIVEA à jour de leurs cotisations et 150€ / stagiaire pour les autres.**

**Dates et horaires : les 25 et 26 février 2019 à Apothic'care - Messeugne – 14, Route de Curtil - 71460 SAVIGNY SUR GROSNE de 9h à 17h**

**Intervenante : Pauline GARCIA – Comportementaliste animalier, éleveuse de vaches allaitantes salers bio**  
<https://etho-diversite.fr/>

## PROGRAMME

### Jour 1

Initiation à une méthode douce d'éducatoin pour les bovins : le clicker-training. Cette méthode à pour objectifs d'améliorer la perception de l'homme par le bovin, de limiter la contention et réaliser des soins du quotidien en liberté, de sécuriser l'éleveur et l'animal.

Mise en pratique – Atelier sans et avec bovins pour découvrir l'outil de travail et la méthode.

### Jour 2

Qu'est-ce que le medical-training ? Buts, intérêts dans l'élevage. Méthodologie et préparation des animaux aux différents soins du quotidien.

Entraînement de l'animal aux soins. Comment utiliser le medical training chez les bovins.

Exercices pratiques au cornadis puis en liberté.

## Me contacter



**APOTHICARE Florence LARDET**

06 81 64 79 67

[apothicare71@gmail.com](mailto:apothicare71@gmail.com)

[www.apothi-care.fr](http://www.apothi-care.fr)



[facebook.com/apothicare71/](https://facebook.com/apothicare71/)

## Conditions Générales pour les Formations proposées par APOTHI'CARE

Numéro de déclaration d'activité : 27710271771 à la Préfecture de Bourgogne Franche-Comté  
Personne contact : Florence LARDET, responsable de formations APOTHI'CARE  
Tél : 06 81 64 79 67 - Courriel : [apothicare71@gmail.com](mailto:apothicare71@gmail.com)

**Préambule** : Des modifications sont possibles sur les formations : le nom des intervenants, des formateurs, les dates et le lieu ne sont pas toujours connus au moment de la publication du programme de formations.

**Public et pré-requis** : Les formations sont limitées 12 personnes et s'adressent en priorité aux agriculteurs, agricultrices, aux conjoint(e)s collaborateurs, aides familiaux, toute personne en cours d'installation. Elles peuvent s'ouvrir aux salariés d'exploitations agricoles et tout salarié d'organisme agricole, demandeurs d'emploi, selon des modalités à définir (nous contacter). Lorsque la formation s'adresse à un public particulier ou que des pré-requis sont nécessaires (niveau de formation, conditions particulières), cela est précisé dans le descriptif de la formation.

**Modalités d'inscription** : les inscriptions se font en remplissant un bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de caution de 40€/jour pour les cotisants VIVEA à jour de leurs cotisations ou 75€/jour pour les non VIVEA à l'ordre de Florence LARDET et envoyé par courrier à : Florence LARDET - APOTHI'CARE – Messeugne 14, Route de Curtil 71460 SAVIGNY SUR GROSNE

Vous recevrez, une dizaine de jours avant le début de la formation, un mail de confirmation avec toutes les informations logistiques concernant la formation (plan d'accès, modalités de restauration, matériel à apporter). Aucune confirmation n'est envoyée par courrier sauf si elle est expressément demandée par le stagiaire.

**Modalités et conditions financières** : Voir Articles 3 et 4 du Contrat Simplifié de Formation Professionnelle ci-dessous. **L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble des journées prévues est indispensable.** Sauf cas de force majeure, tout abandon en début ou en cours de stage ne donne pas lieu au remboursement de la caution.

**Horaires** : les horaires habituels des formations sont de 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00. Toutefois, ils peuvent être modifiés en fonction du programme de formation, de la météo (en cas de visite ou exercice pratique) et des contraintes logistiques du formateur et des participants. Toute modification des horaires est convenue avec les stagiaires.

### Evaluation de la formation et des acquis :

1. la formation sera évaluée par les stagiaires au travers d'une enquête de satisfaction réalisée en fin de formation durant le temps alloué à la formation
2. l'évaluation des acquis de formation des stagiaires se fera par oral pour chaque module au moyen de séquences conduites en modalité de pédagogie participative

**Justificatifs de formation** : une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation avec une facture acquittée pour la caution encaissée. Cette attestation mentionne : les objectifs de la formation, la durée de l'action (h), le résultat de l'évaluation des acquis par le stagiaire.

### BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONTRAT SIMPLIFIE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail)

1. Cette formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement prévues par l'article L. 6313-1 du code du travail
2. Les objectifs, contenus, méthodes, pré-requis, nom et qualité des intervenants, modalités d'évaluation de la formation sont communiqués dans le programme détaillé. Les modalités définitives sont précisés par email a minima une semaine avant le début de la formation. Les effectifs sont fonction de l'organisation pédagogique de la formation.
3. **Dispositions financières** : le montant de la caution d'engagement du stagiaire est de 40€/jour ou 75€/jour selon le cas. A l'inscription, veuillez établir le chèque à l'ordre de *Florence LARDET – APOTHI'CARE*.

La prise en charge du stagiaire dépend de son statut et de la régularité de son paiement à son Fonds d'Assurance Formation. La plupart de nos formations bénéficient d'un financement de VIVEA (*Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant : les actifs non salariés des entreprises*). Dans le cas où le participant n'est pas à jour de sa contribution formation au fonds VIVEA, et pour les autres statuts, le montant à régler est de 75€/jour TTC et est établi sur devis. La participation ne comprend pas les frais de repas, de déplacement ou d'hébergement qui sont à la charge du participant.

**4. Interruption du stage** : en cas d'absence non justifiée au démarrage de la formation, ou abandon en cours de stage pour un autre motif que la force majeure, la totalité de la participation financière ou du chèque de caution est retenue. En cas de force majeure, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue. En cas d'annulation du fait de APOTHI'CARE, les inscrits sont informés dans les meilleurs délais et le chèque de caution est retourné.

**5. Délai de rétractation** : à compter de la signature du bulletin d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

**6. Clause particulière** : nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation notamment si le nombre de participants est insuffisant.

**7. Cas de différend** : si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal sera seul compétent pour régler le litige.